

Palaiseau (91)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Rue Maurice Berteaux sens descente et Avenue Stalingrad sans pistes cyclo. Voitures stationnant sur pistes cyclo écoquartier.  Le maire parle beaucoup des modes de déplacements doux, mais laisse les voitures squatter ces derniers, y compris passages piétons.

 Boulevard BARA  Des efforts mais peut beaucoup mieux faire

 généraliser la zone 30 testée sur un quartier

 La situation topographique de la ville (relief et coupures urbaines - train et autoroutes - ne rend pas la tâche facile à la municipalité. Ceci dit, il y a des marges de progression importantes, mais il faudrait une volonté plus affirmée pour cela.

 La rue de Paris est une voie à sens unique, il n'est pas possible de la remonter à vélo, elle n'est pas ouverte au double-sens pour les vélos. C'est un axe fréquenté par les piétons et les vélos, il serait bon de la rendre utilisable à double sens par les vélos.

 Le stationnement est compliqué dans le centre-ville LA mairie aurait tout intérêt à communiquer sur les avantages de l'utilisation du vélo en ville.

 De manière c'est la topographie qui rend difficile l'usage du vélo à Palaiseau  Avec un vélo électrique c'est mieux pour Palaiseau qui est très vallonné, mais le risque de vol est vraiment important. J'ai perdu mon vélo comme ça et depuis je me déplace essentiellement en voiture...

 avenue du général Leclerc  Je trouve qu'il n'y a pas assez de piste cyclable séparée du trafic, sur les routes où le volume de voiture est important. Les voitures cherchent souvent à doubler un vélo, même si un obstacle ou un feu rouge est en vue juste après.

 Rue de Paris

 la gare la rue de Paris (pas de contre-sens)

 Pas de pistes cyclables physiquement séparées des autres usagers (voitures...) ; pas de parking vélo couverts sur les gares RER...  Y'a encore du boulot ! Mais ça progresse...

 La première difficulté pour faire du vélo dans Palaiseau réside dans le dénivelé. Nous habitons sur le plateau et il est difficile de revenir du centre ville sans une assistance électrique ou un grand entraînement... Cependant sur le plateau les pistes sont très agréables et permettent de faire quelques courses et de très belles ballades

 Centre ville et grands axes  Non

 Usager presque quotidien du vélo sur un trajet de 12kms dont 9 en site protégé (coulée verte de Fontenay à Massy + piste et bande cyclable entre Massy et Palaiseau) je pense que la sécurité des cyclistes dépend de plusieurs facteurs souvent méconnus des cyclistes (réels ou potentiel mais encore trop craintifs pour se lancer dans la circulation). Outre les équipements nécessaires à la visibilité (éclairage/vêtement fluo et réfléchissant) je serais favorable à l'obligation d'équiper son vélo d'un rétroviseur. Cet accessoire me permet de rouler en sécurité car grâce à lui je combine 2 attitudes bénéfiques : une attitude volontariste de circuler au milieu de la voie utilisée lorsque celle-ci est trop étroite pour permettre le dépassement sans risque (respect de la distance d'un mètre entre le véhicule dépassant et le cycliste) et une attitude bienveillante en faisant signe aux automobilistes qu'ils peuvent dépasser dès que j'estime qu'ils ont suffisamment ralenti et que la voie d'en face est libre (beaucoup d'automobilistes ignorent que le dépassement d'un vélo est autorisé en débordant sur la voie d'en face même en cas de ligne médiane continue). D'expérience, cette double attitude m'attire plus de signes de remerciement de la part des automobilistes que le laisse ostensiblement passer des qu'ils peuvent le faire en sécurité que de signes de réprobation pour les avoir momentanément ralenti (ils sont rarement « bloqués » plus de 15 à 20 secondes, et la plupart du temps je les retrouve coincés au feu tricolore suivant...). Enfin, je suis convaincu que l'usage du vélo continuera à se développer d'autant plus vite qu'il y aura de grande campagne (pourquoi pas au niveau national via la « prévention routière ») d'information et prévention. Il me paraît nécessaire de favoriser la connaissance des règles et contraintes liés à chaque type d'usager de la ville ou de la route et donc le « bien vivre ensemble ». Côté cycliste le respect des feux tricolores (sauf en cas de présence de panneaux autorisant le franchissement ou le « tourner à droite ») contribuerait grandement « soigner » l'image des cyclistes vis à vis de la population générale et à faire accepter leur présence en circulation. Côté

automobilistes, développer des messages tendant à mieux faire connaître les bonnes attitudes vis à vis d'un cycliste en éclairerait plus d'un.

 Tout est à faire, les rares mesures sont insuffisantes, pas de réelle réflexion pour favoriser les vélos. Les quelques double-sens dans les rues à sens uniques ne sont pas signalés par panneaux, donc dangereux car les voitures les ignorent. La majorité des rues à sens unique n'ont pas de double-sens vélo. Aucune cohérence entre les rares aménagements.

 peu de piste cyclable ou même voie

 Haut de la rue Charles Gounod

 Rue Marceau et rue du cimetière qui ne sont pas entretenues  Les rues non entretenues sont dangereuses. On se fait gazer aux feux car il faut attendre derrière les voitures. Les quelques pistes cyclables sont très étroites et trop près des voitures garées.

 avenue du général Leclerc  Le vélo reste l'apanage d'intrépides sportifs et ne peut absolument pas être démocratisé à cause du manque de place pour réaliser des couloirs réservés. Ces couloirs constituent une réelle avancée en matière de sécurité.

 le grand détour par des axes importants et en pente en raison du sens unique rue de Paris (rue commerçante principale) => a quand des double sens cyclables dans le centre

 les grands axes et les ronds points

 les rues en forte pente

 mise en place de tourne à droite au feu

 les grands axes

 itinéraire pour aller du plateau au centre ville

 Centre ville

 La rue Gutenberg, et le passage de cette rue sous la A10. C'est ce qui m'empêche d'aller travailler à vélo.  je fais le trajet Palaiseau-Longpont sur Orge. Si le trajet sur piste cyclable était ininterrompu et sécurisé, je le ferai tous les jours.

 avenue du 8 mai

 rue Denfert Rochereau en montée : peu de visibilité - virages et vitesse très réduite dans un sens, incitant aux dépassements hasardeux  Pour aller de la vallée au plateau, les côtes sont terribles ! d'où l'usage nécessaire de vélo à assistance électrique pour aller travailler (ou alors il faut prendre une douche à l'arrivée sur le plateau)

 tout Palaiseau sauf le site propre qui a une piste cyclable

 gare de Massy-Palaiseau -> plateau de Saclay

 Il faut systématiser l'autorisation du double-sens pour les vélos dans les rues à sens unique.

 centre ville  Il n'y a quasiment pas de piste cyclable à Palaiseau, la vitesse du vélo dans une montée agace les conducteurs de voiture.

 Ils sont nombreux, mais par exemple la rue de Paris, axe principal de la ville, très commerçant en sens unique pourrait être en double sens cyclable. Cela ralentirait les voitures, ce qui a un sens dans cette rue très empruntée par les piétons.

 Palaiseau, commune de grande banlieue d'Île de France est tout à fait représentative de ce type de ville. La majorité des déplacements est effectuée en voiture car l'aménagement du territoire l'a placé au centre des réflexions depuis plus de 40 ans. L'aménagement cyclable, même si il a le mérite d'exister est encore aujourd'hui relégué au second plan (la voiture est toujours privilégiée) et mis en place par des gens ne pratiquant visiblement pas la bicyclette (pas d'enchaînements entre portions cyclables, pistes partagées entre piétons et vélo, chicanes disposées en dépit du bon sens, et mille autres exemples) A quand l'inclusion de vrais spécialistes (fub ou autres asso cycliste) dans l'élaboration des itinéraires cyclables.

 Certains croisements dans le quartier de Lozère sont sans visibilité à droite et demandent d'être à l'arrêt pour ne pas se faire renverser par un éventuel véhicule.  Certaines voies cyclables sont à sens unique pour les cyclistes, qui doivent donc emprunter une autre route (sans voie cyclable) pour rentrer.

 Le tronçon entre le virage de la Vauve et la Troche, avec la voie vélo dans un seul sens de la circulation et prise sur la chaussée, pose des questions sur où les vélos sont supposés se trouver (par rapport aux voitures)

 Aller de l'avenue des Alliés, à Palaiseau, à la gare de Massy Palaiseau (Massy) est un calvaire chaque jour. Les rares pistes cyclables aux abords de la gare sont des supercheries: elles sont très mal placées, les piétons marchent tout le temps dessus, les bus et les voitures les piétinent régulièrement, et la chaussée est dégradée par endroit.  Je veux abandonner ma voiture pour un vélo électrique. Cela désengorgerait les routes et les parkings de Palaiseau, créerait moins de pollution. Mais où sont les pistes cyclables? Et où sont les parkings à vélo sécurisés (je me suis fait voler 4 vélos en 15 ans à Palaiseau)? La ville devrait récompenser les citoyens qui font des efforts pour la planète et le bien-être de tous.

 Route de Saclay

 rue audiberti partie sens unique  beaucoup de rues étroites à double sens ou le stationnement automobile gêne le trafic : pas de croisement possible entre autos, alors un vélo en plus ...

 Pas de pistes cyclables continues dans les deux sens. Des voitures garées sur les pistes cyclables ou pistes cyclables le long des parkings de voitures en bord de route, donc risque très fort de portières de voitures ouvertes. Des routes très très profondes, donc peu agréables pour les vélos en bord de route. Des dos d'ânes sans espace pour les vélos. Je vais de Palaiseau aux Ulis à vélo pour le travail, il faut beaucoup de courage!

 Rue George Sand, Rond-point de Villebon 2, Avenue Stalingrad  Autorisation de rues à sens unique en contre-sens cyclable, en particulier la rue de Paris. Autorisation de tourner à droite aux vélos quand le feu est rouge

 le chemin du trou rouge

 Au niveau du rond point de Camille Claudel, lorsque la piste cyclable venant de la gare de Massy-Palaiseau disparaît (ou plutôt se perd dans les petites rues) et que l'on doit prendre la voie de bus (1 bus/ 4min /sens) pour continuer ; les bus ne respectent que peu les vélos.

 Plateau de Saclay

 Centre ville  Non

 http://umap.openstreetmap.fr/en/map/palaiseau_129769#15/48.7108/2.2361

 La N118, on se fait klaxonner dessus

 Certains carrefours en zone 30, où les stops ont disparu, sont encore plus dangereux qu'avant (notamment dans une descente suivie d'une montée, où à vélo on aimerait bien prendre un peu d'élan, ne serait-ce que 20 km/h pour remonter plus facilement).  Je ne peux trop répondre aux questions sur le stationnement, je ne fais que traverser chaque jour Palaiseau pour aller de Massy à Orsay et retour.

 Dans la rue du 8 mai 1945 et au carrefour de l'éléphant Dans la rue de Stalingrad et au nouveau rond-point au niveau de l'avenue des cosmonautes Quand on quitte la voie verte, aucun aménagement ou signalétique particulière n'est mise en place pour les vélos (par exemple, la rue du Dr Roux est emprunté en sens interdit par tous les cyclistes qui quittent la voie verte sans signalisation pour les voitures)

 avenue Stalingrad, avenue des Allées  J'espère que dans le futur, nous aurons plus de double-sens pour vélo, et plus de sécurisés stationnements-vélo à les gares.

 De Palaiseau Lozère à Palaiseau Centre, après la zone 30km/h  Quelques efforts déjà faits, mais jamais complets (il y a toujours/ souvent un sens manquant, on y va, mais on n'y revient pas). Par ailleurs, AUCUN arceau pour sécuriser le parking des vélos, même en centre ville. Conséquence, habitant Lozère je fais mes courses à Orsay, beaucoup plus accueillante (sans être parfaite) de ce point de vue.

 Double sens cyclable impossible sauf dans le quartier de Lozère. Serait très utile place de la Victoire, rue Morère.  La ville est en pente et cela limite le développement du vélo. Le stationnement des autos en centre-ville n'est ni cher ni sanctionné quand les usagers ne paient pas. Le stationnement sauvage sur trottoir ou sur bande cyclable se développe de jour en jour.

 Zone Gutenberg rue de Paris  il est impossible de circuler à vélo à Palaiseau en toute sécurité. Le réseau des pistes cyclables est très clairsemé et surtout destiné au déplacement sur le plateau de polytechnique. Les aménagements dans le centre-ville ou sur la liaison Palaiseau-Lozère sont inexistantes. Il faudrait que nos élus arrêtent de croire que les cyclistes utilisent leur machine uniquement pour se promener le dimanche !

 avenue du général Leclerc avec des îlots centraux pour piétons qui rétrécissent la chaussée et enlève la bande cyclable qui n'existe d'ailleurs que d'un côté de la chaussée.

 le centre ville, l'avenue des Alliés, l'avenue du 8 mai 1945  seulement deux itinéraires très bons pour les vélos: le plateau (joncherettes) et la voie en site propre. Quelques autres espaces signalés mais malheureusement pas un réseau continu.

 Circuler dans le sens de Palaiseau vers Orsay depuis l'avenue du 8 Mai 1945 et l'avenue du Général De Gaulle (D988) parcours dangereux car les vélos circulent sur une voie unique à partager avec les voitures et les bus. Il n'y a pas de piste cyclable dans ce sens. Par contre en sens inverse il y a une piste cyclable par intermittence.  Peut-être que la ville pourrait subventionner en partie l'achat de vélos à assistance électrique.

 Manque cruel de pistes cyclables

 -Le système de rues à sens unique oblige souvent à faire de très grands détours. -La montée de la rue Denfert-Rochereau, seule alternative raisonnable en montée vers le plateau à la rue Elisée Reclus (en sens unique et très pentue) est inadaptée aux cyclistes du fait du manque de visibilité. Les automobilistes impatientes y adoptent souvent une conduite dangereuse lors du dépassement des vélos.

 Carrefour de l'éléphant. Exemple en venant de Jaures vers le centre ville, refus de la priorité par ceux qui viennent d'en face à 95%  Le vélotaffeur est un intrus dans la jungle automobile du banlieusard.

 le rond point de la route de Palaiseau en bas de la rue de l'effort mutuel

 PARTOUT DANS PALAISEAU SAUF SUR LE PLATEAU ENTRE LE LYCEE ET L'ECOLE POLYTECHNIQUE

 Avenue de Stalingrad Av. du 8-Mai-1945 Av. du Gal-Leclerc  Palaiseau, coupée par des axes autoroutiers, ne permet pas de liaison sûre avec les villes environnantes. La vitesse des autres véhicules est bien trop élevée et certains aménagements (piste sur trottoir) sont dénués de sens. Par contre, une expérimentation de zone 30 est sur la bonne voie.

 Pas assez de pistes cyclables, des trottoirs trop petits, des chaussées très abîmées, trop de place de stationnement voiture sur les routes qui limitent l'accès au vélo, trop de montés et descentes.  L'usage du vélo à Palaiseau reste anecdotique.